

ARRÊTÉ DU MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE
PORTANT CERTIFICAT D'URBANISME

N°ARR-2025-VIL-1762

	DEMANDE DE CERTIFICAT D'URBANISME n° CU 051108 25 A0341
Demandeur :	déposée le 10/06/2025 CABINET PAILLARD HPUC
Adresse terrain :	266 avenue Daumesnil, à PARIS-12E-ARRONDISSEMENT (75012) 16 rue de l'Industrie
Sections cadastrales :	51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Superficie :	BS368, BS385, BS386, BS387, BS388, BS389 3803 m ²

NOUS, MAIRE DE LA VILLE DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de l'urbanisme, notamment ses articles ses articles L.410-1, R.410-1 et suivants,

VU la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové et notamment son article 149,

VU la demande d'un certificat d'urbanisme indiquant, en application de l'article L.410-1 a) du Code de l'urbanisme, les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables à un terrain situé 16 rue de l'Industrie à Châlons-en-Champagne (51000),

ARRÊTONS

ARTICLE 1 : Les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain sont mentionnées aux articles 2 à 6 du présent certificat.

Conformément à l'article L.410-1 du Code de l'urbanisme, si une demande de permis de construire, d'aménager ou de démolir ou si une déclaration préalable est déposée dans le délai de dix-huit mois à compter de la date du présent certificat d'urbanisme, les dispositions d'urbanisme, le régime des taxes et participations d'urbanisme ainsi que les limitations administratives au droit de propriété tels qu'ils existaient à cette date ne peuvent être remis en cause à l'exception des dispositions qui ont pour objet la préservation de la sécurité ou de la salubrité publique.

ARTICLE 2 : Le terrain est situé dans une commune dotée d'un Plan local d'urbanisme approuvé le 14 décembre 1984, révisé le 07 juillet 2006, modifié le 28 juin 2007, révisé le 02 octobre 2008, mis à jour le 03 juin 2009, modifié le 02 octobre 2009, révisé le 17 juin 2011, mis à jour le 21 octobre 2011 et le 29 décembre 2011, modifié le 27 septembre 2012, mis à jour le 24 septembre 2013 et le 4 avril 2017, révisé le 12 octobre 2017 et mis à jour le 16 janvier 2018, les 19 février, 27 septembre, 04 décembre 2019, les 11 février, 25 mars et 15 mai 2020, le 08 février 2021, le 12 janvier 2022, modifié le 23 juin 2022, mis à jour le 17 août 2022, le 10 octobre 2022, le 12 mars 2024, modifié le 11 avril 2024 et mis à jour le 2 juillet 2024,

Zone : U2

Extraits du règlement graphique et du règlement d'urbanisme du Plan local d'urbanisme :

- aléa inondation : zone soumise à l'aléa inondation ou correspondant à une zone d'expansion des crues – Zone magenta du Plan de prévention des risques d'inondation par débordement de la rivière Marne, approuvé le 1^{er} juillet 2011,
- prévention du risque sismique : tout le département de la Marne est situé en zone de sismicité très faible (décrets n°2010-1254 et n°2010-1255 du 22 octobre 2010),

Contraintes du Plan local d'urbanisme :

- zonage archéologique = seuil de 500 m²,
- zone de bruit lié aux infrastructures : le projet devra présenter un isolement acoustique minimum contre les bruits extérieurs conformément aux articles L.122-10, L.124-4, L.154-2 et suivants et R.154-1 et suivants du Code de la construction et de l'habitation et aux articles L.571-1 et suivants et R.571-1 et suivants du Code de l'environnement susvisés.,
- Règlement local de publicité : zone de publicité n°2,

ARTICLE 3 : De plus, le terrain est grevé des servitudes suivantes :

- **SPR** : propriété située dans le périmètre du Site patrimonial remarquable approuvé le 14 novembre 2019. Les constructions existantes sur cette propriété sont repérées sur les documents graphiques du SPR comme « maison de faubourg »
- **SPR** : Propriété située dans le périmètre du Site patrimonial remarquable approuvé le 14 novembre 2019. Les constructions existantes sur cette propriété sont repérées sur les documents graphiques du SPR comme constructions d'accompagnement situées dans le tissu urbain de faubourg.

Tout projet (ravalement de façades, changement de menuiseries, construction, aménagement, clôture...) sera soumis à avis préalable de l'architecte des Bâtiments de France.

- **T7** : relations aériennes – Servitudes aéronautiques – Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (couvre l'ensemble du territoire communal).

ARTICLE 4 : Les taxes suivantes seront assises et liquidées après la délivrance effective ou tacite d'un permis de construire, d'un permis d'aménager, et en cas de non opposition à une déclaration préalable :

- Taxe d'aménagement (TA)
- Redevance d'archéologie préventive (RAP).

ARTICLE 5 : Les participations ci-dessous pourront être prescrites par un permis de construire ou en cas de permis tacite ou de non opposition à une déclaration préalable, par un arrêté pris dans les deux mois suivant la date du permis tacite ou de la décision de non opposition. En cas de permis d'aménager, elles peuvent être prescrites, sous la forme de la forfaitaire définie par le c) de l'article L.332-12 :

Participations exigibles sans procédure de délibération préalable.

- Participations pour équipements publics exceptionnels (article L.332-8 du Code de l'urbanisme)

ARTICLE 6 : Droit de préemption :

Le terrain est situé dans un terrain où s'exerce un droit de préemption urbain. Le bénéficiaire du droit de préemption est la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne. Si une mutation de propriété est envisagée, elle devra être précédée d'une déclaration d'intention d'aliéner adressée à Monsieur le Maire et déposée en mairie.

#signature#

*La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du Code général des collectivités territoriales, le **3 juillet 2025**.*

Le (ou les) demandeur(s) peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de réception. A cet effet il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux.

Durée de validité. Le certificat d'urbanisme a une durée de validité de 18 mois. Il peut être prorogé par périodes d'une année sur demande présentée deux mois au moins avant l'expiration du délai de validité, si les prescriptions d'urbanisme, les servitudes d'urbanisme de tous ordres et le régime des taxes et participations n'ont pas changé. Vous pouvez présenter une demande de prorogation en adressant une demande sur papier libre, formulée en double exemplaire accompagnée du certificat pour lequel vous demandez la prorogation (Article R.410-17 du Code de l'urbanisme).

Effets du certificat d'urbanisme : Le certificat d'urbanisme est un acte administratif d'information, qui constate le droit applicable en mentionnant les possibilités d'utilisation de votre terrain et les différentes contraintes qui peuvent l'affecter. Il n'a pas valeur d'autorisation pour la réalisation des travaux ou d'une opération projetée.

Le certificat d'urbanisme crée aussi des droits à votre égard. Si vous déposez une demande d'autorisation (par exemple une demande de permis de construire) dans le délai de validité du certificat, les nouvelles dispositions d'urbanisme ou un nouveau régime de taxes ne pourront pas vous être opposées, sauf exceptions relatives à la préservation de la sécurité ou de la salubrité publique (Article L.410-1 du Code de l'urbanisme).

Commune de **CHÂLONS EN CHAMPAGNE** (Département de la Marne)

Dossier n°250379

Adresse : **16/18 rue de l'Industrie**

PLAN DE SITUATION

Cadastre : section BS n° 368, 385, 386, 387, 388 et 389

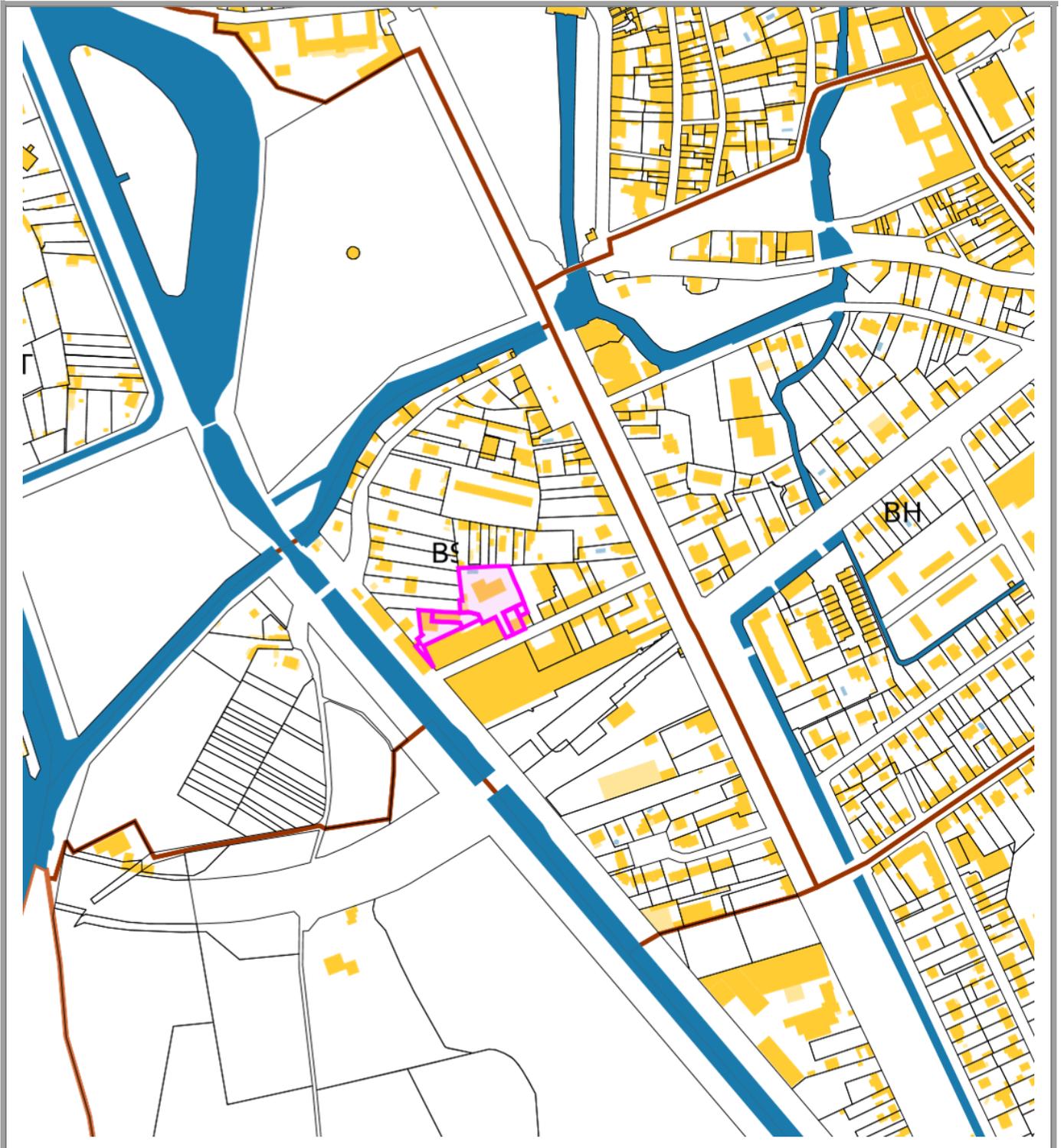
ECHELLE 1/5000

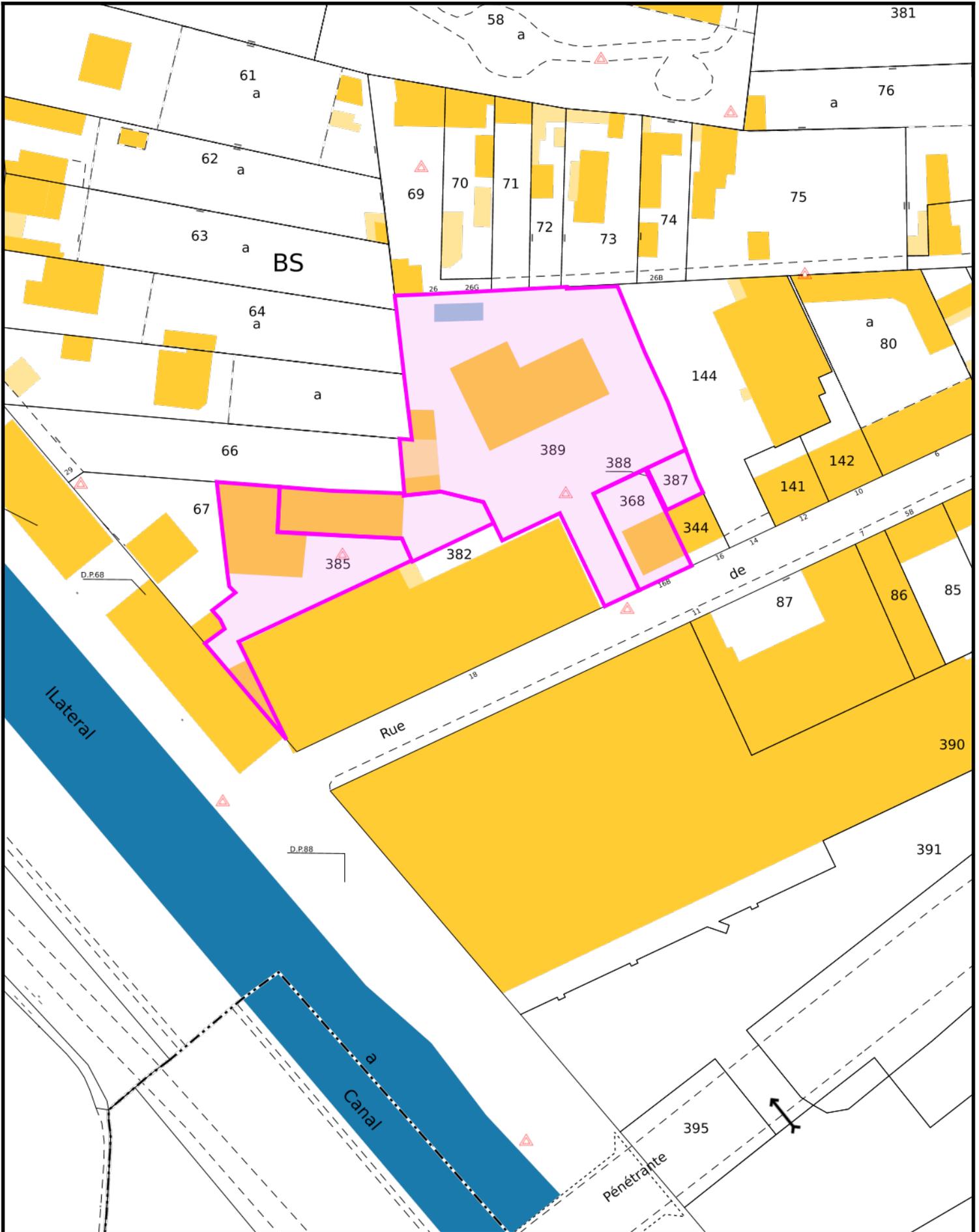
Contenance cadastrale : 3803 m²

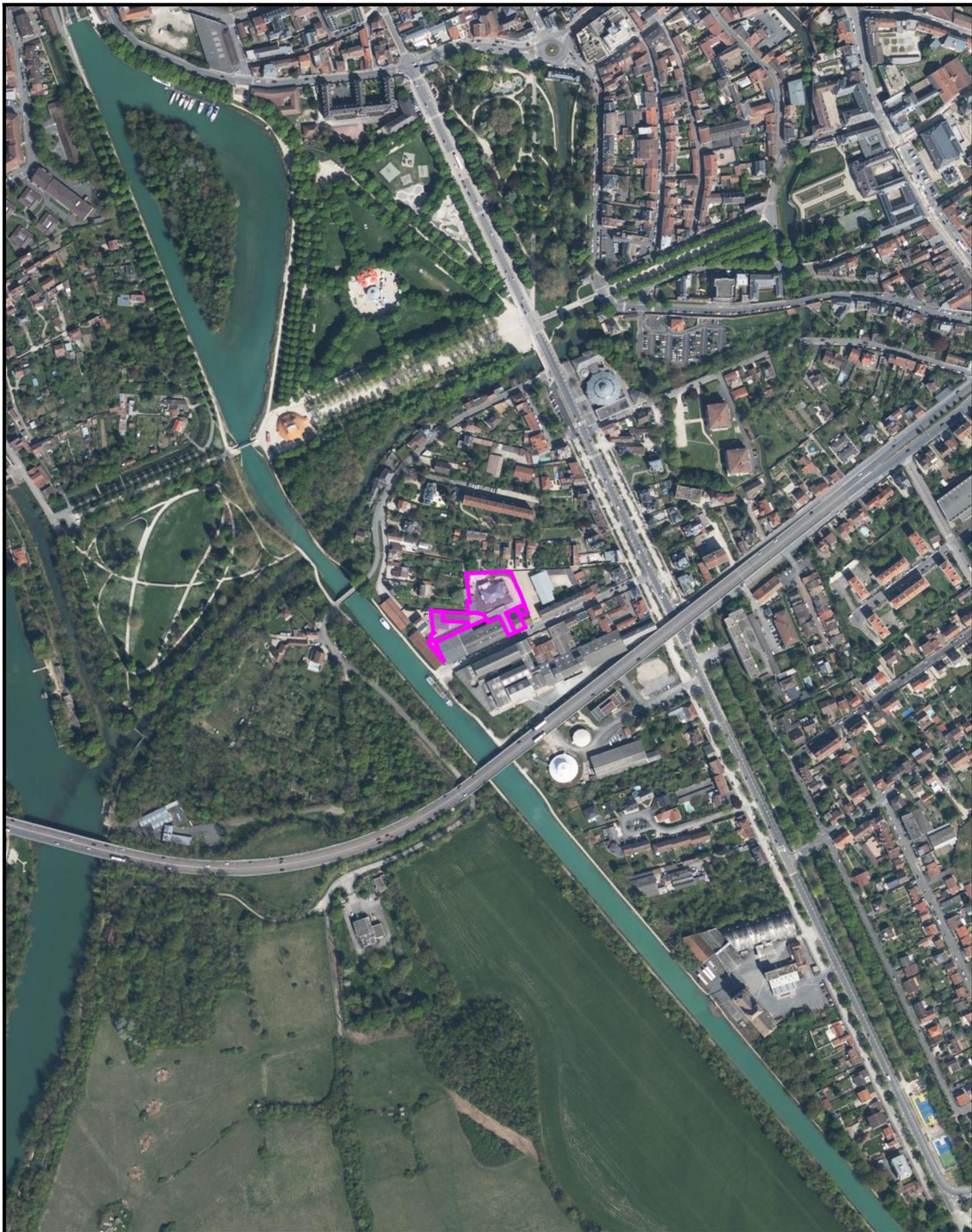
PROPRIÉTAIRE : SCI DU TAKINEZ

Lots n° 2, 5 et 8 de l'état descriptif de division

EXTRAIT DE PLAN CADASTRAL







Document Modificatif du Parcellaire Cadastral n°51108-000-3506F

Commune de Châlons-en-Champagne (51108)

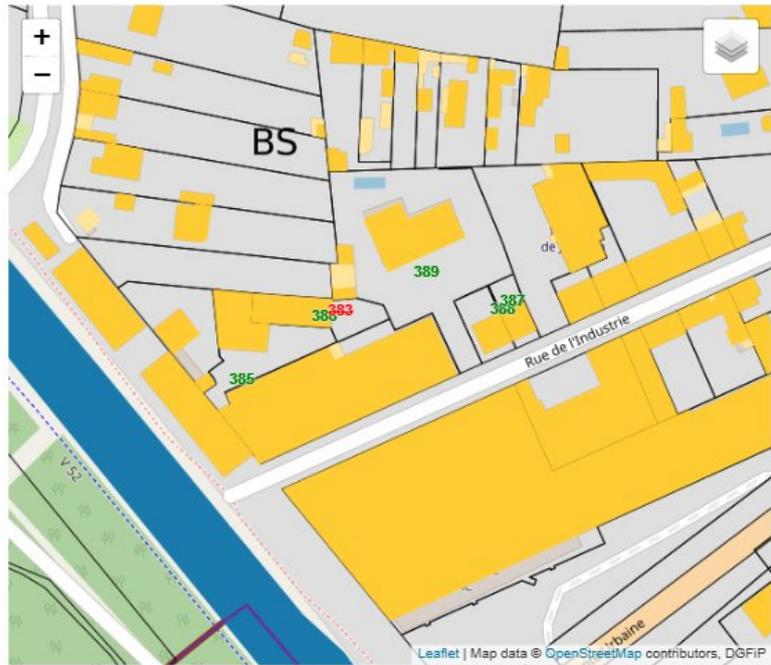
RÉFÉRENCES

Commune (INSEE) : Châlons-en-Champagne (51108)
Préfixe : 000 Référence : 3506 F

INFORMATIONS



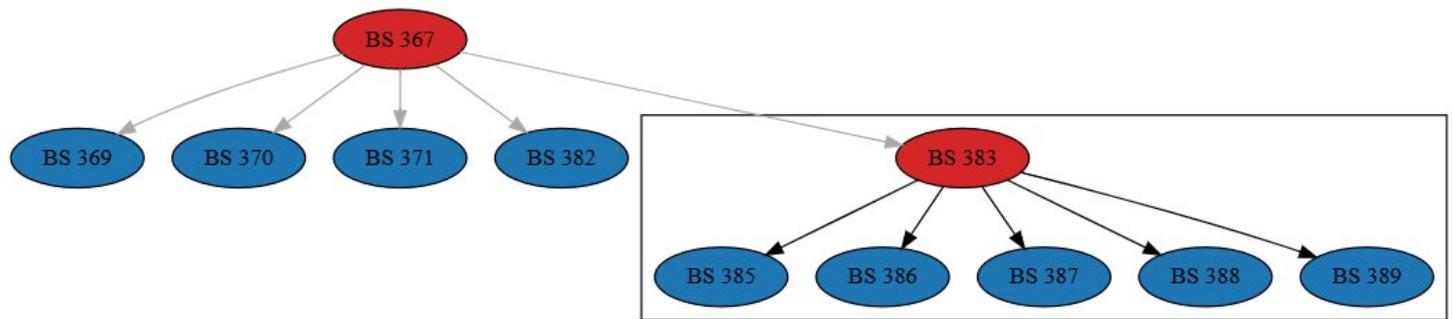
- Type**
Document d'Arpentage numérique
- Auteur**
FP GEOMETRE EXPERT
- Personne habilitée**
François BRETON (06086)
- Statut**
Appliqué (le 08/11/2024)
- Commentaire**
reconnaissance du GE par rattachement de dossier
- Source**
DFI (le 01/01/2025)



FILIATIONS

Graphique | Tableau

- Parcelle ancienne
- Parcelle actuelle



DOSSIERS GÉOFONCIER

Aucun dossier n'a pu être rattaché à ce DMPC

Fiche parcelle cadastrale

Châlons-en-Champagne
BS 368

Géofoncier

Fiche éditée le 01 juillet 2025 à 15h44 (UTC +0200)
Par CABINET PAILLARD HPUC

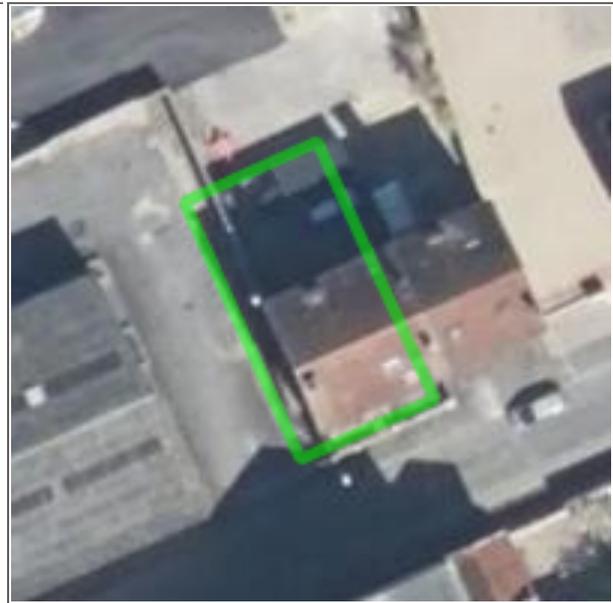
AVERTISSEMENT :

Les informations présentes sur cette fiche sont fournies à titre informatif.
Elles sont issues des bases de données du portail Géofoncier et de la DGFIP telles qu'elles se présentent à la date d'édition de cette fiche.

CARACTERISTIQUES

Commune : Châlons-en-Champagne (51108)
Préfixe : 000
Section : BS
Numéro : 368

Adresse postale la plus proche :
16b Rue de l'Industrie 51000 Châlons-en-Champagne



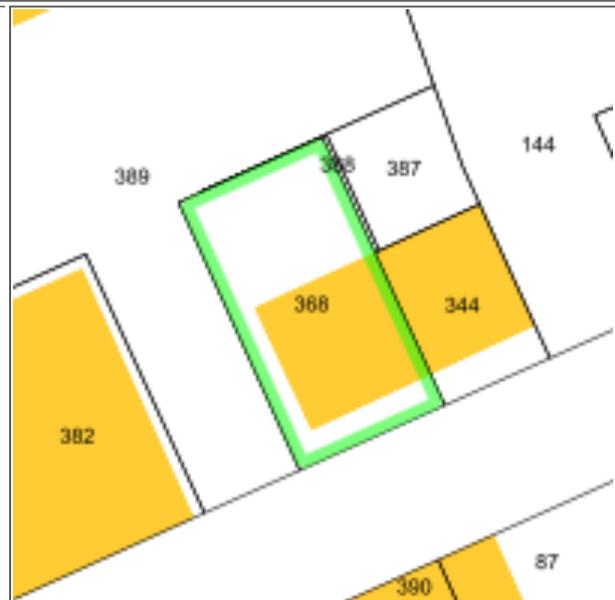
INFORMATIONS CADASTRALES

Contenance cadastrale : 2 a 47 ca *
Parcelle arpentée : oui

Parcelle issue d'une division effectuée par Olivier VANNIER en 2013 (document d'arpentage numérique).

Lieu-dit cadastral : non renseigné

* Ne vaut pas certificat de surface



GEOMETRES-EXPERTS

Dossier(s) de géomètre-expert situé(s) sur la parcelle ou citant la parcelle :

- Délimitation de la propriété des personnes publiques en 2021 par François BRETON (dossier 217172 detenu par PIECHOWSKI LEBLANC BRETON)
3 documents disponibles sur Géofoncier

Coordonnées des détenteurs :

Bientôt disponible

URBANISME

Info urbanisme indéterminée

RISQUES

Lien de génération du rapport Géorisques

<https://www.georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de-chez-moi/rapport2?form-adresse=true&isCadastre=false&city=Châlons-en-Champagne&type=housenumber&typeForm=adresse&codeInsee=51108&lon=4.361302078906562&lat:Rue de l'Industrie 51000 Châlons-en-Champagne>

VALEURS FONCIERES VENALES *

Aucune vente trouvée sur cette parcelle.

Fiche parcelle cadastrale

Châlons-en-Champagne
BS 385

Géofoncier

Fiche éditée le 01 juillet 2025 à 15h45 (UTC +0200)
Par CABINET PAILLARD HPUC

AVERTISSEMENT :

Les informations présentes sur cette fiche sont fournies à titre informatif.
Elles sont issues des bases de données du portail Géofoncier et de la DGFIP telles qu'elles se présentent à la date d'édition de cette fiche.

CARACTERISTIQUES

Commune : Châlons-en-Champagne (51108)
Préfixe : 000
Section : BS
Numéro : 385

Adresse postale la plus proche :
29 Rue du Canal Louis XII 51000 Châlons-en-Champagne



INFORMATIONS CADASTRALES

Contenance cadastrale : 7 a 30 ca *
Parcelle arpentée : oui

Parcelle issue d'une division effectuée par François BRETON en 2024 (document d'arpentage numérique).

Lieu-dit cadastral : non renseigné

* Ne vaut pas certificat de surface



GEOMETRES-EXPERTS

Dossier(s) de géomètre-expert situé(s) sur la parcelle ou citant la parcelle :

- Délimitation de la propriété des personnes publiques en 2021 par François BRETON (dossier 217172 detenu par PIECHOWSKI LEBLANC BRETON)
3 documents disponibles sur Géofoncier

Coordonnées des détenteurs :

Bientôt disponible

URBANISME

Info urbanisme indéterminée

RISQUES

Lien de génération du rapport Géorisques

<https://www.georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de-chez-moi/rapport2?form-adresse=true&isCadastre=false&city=Châlons-en-Champagne&type=housenumber&typeForm=adresse&codeInsee=51108&lon=4.360233551817833&lat:Rue du Canal Louis XII 51000 Châlons-en-Champagne>

VALEURS FONCIERES VENALES *

Aucune vente trouvée sur cette parcelle.

Fiche parcelle cadastrale

Châlons-en-Champagne
BS 386

Géofoncier

Fiche éditée le 01 juillet 2025 à 15h45 (UTC +0200)
Par CABINET PAILLARD HPUC

AVERTISSEMENT :

Les informations présentes sur cette fiche sont fournies à titre informatif.
Elles sont issues des bases de données du portail Géofoncier et de la DGFIP telles qu'elles se présentent à la date d'édition de cette fiche.

CARACTERISTIQUES

Commune : Châlons-en-Champagne (51108)
Préfixe : 000
Section : BS
Numéro : 386

Adresse postale la plus proche :
29 Rue du Canal Louis XII 51000 Châlons-en-Champagne



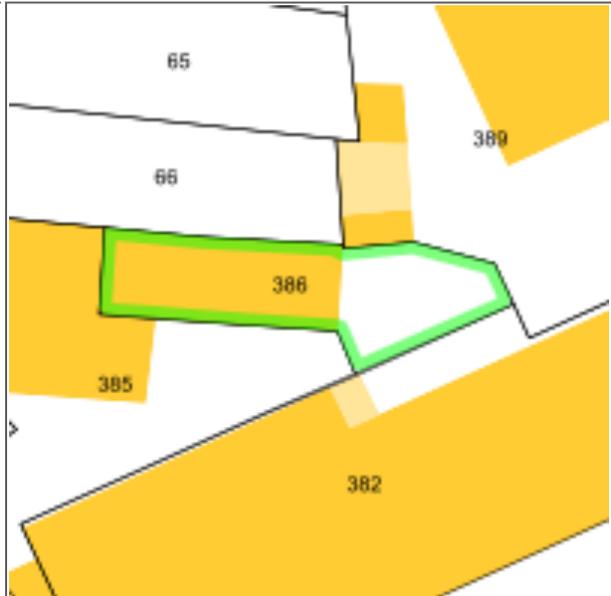
INFORMATIONS CADASTRALES

Contenance cadastrale : 4 a 1 ca *
Parcelle arpentée : oui

Parcelle issue d'une division effectuée par François BRETON en 2024 (document d'arpentage numérique).

Lieu-dit cadastral : non renseigné

* Ne vaut pas certificat de surface



GEOMETRES-EXPERTS

Dossier(s) de géomètre-expert situé(s) sur la parcelle ou citant la parcelle :

- Délimitation de la propriété des personnes publiques en 2021 par François BRETON (dossier 217172 detenu par PIECHOWSKI LEBLANC BRETON)
3 documents disponibles sur Géofoncier

Coordonnées des détenteurs :

Bientôt disponible

URBANISME

Info urbanisme indéterminée

RISQUES

Lien de génération du rapport Géorisques

<https://www.georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de-chez-moi/rapport2?form-adresse=true&isCadastre=false&city=Châlons-en-Champagne&type=housenumber&typeForm=adresse&codeInsee=51108&lon=4.360585815067716&lat:Rue du Canal Louis XII 51000 Châlons-en-Champagne>

VALEURS FONCIERES VENALES *

Aucune vente trouvée sur cette parcelle.

Fiche parcelle cadastrale

Châlons-en-Champagne
BS 387

Géofoncier

Fiche éditée le 01 juillet 2025 à 15h45 (UTC +0200)
Par CABINET PAILLARD HPUC

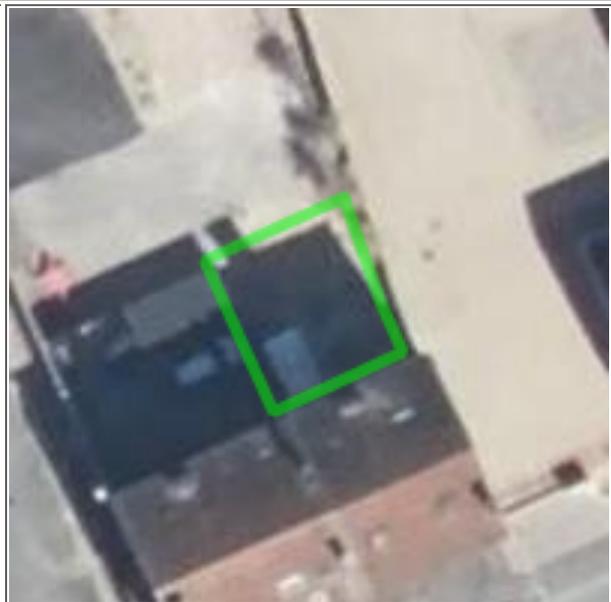
AVERTISSEMENT :

Les informations présentes sur cette fiche sont fournies à titre informatif.
Elles sont issues des bases de données du portail Géofoncier et de la DGFIP telles qu'elles se présentent à la date d'édition de cette fiche.

CARACTERISTIQUES

Commune : Châlons-en-Champagne (51108)
Préfixe : 000
Section : BS
Numéro : 387

Adresse postale la plus proche :
16 Rue de l'Industrie 51000 Châlons-en-Champagne



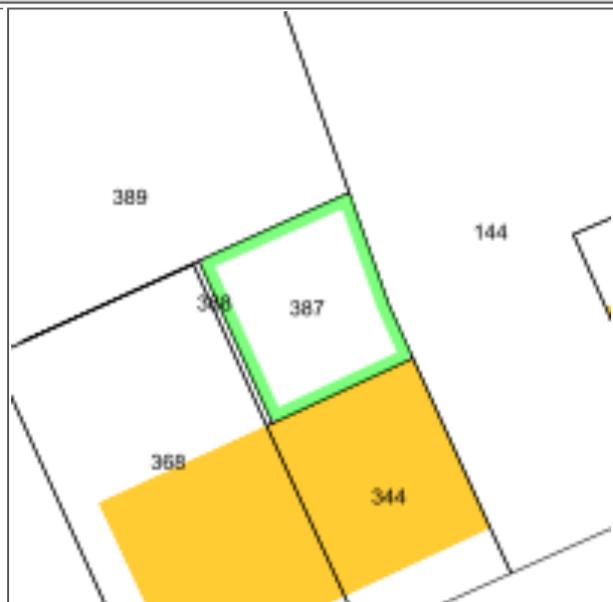
INFORMATIONS CADASTRALES

Contenance cadastrale : 73 ca *
Parcelle arpentée : oui

Parcelle issue d'une division effectuée par François BRETON en 2024 (document d'arpentage numérique).

Lieu-dit cadastral : non renseigné

* Ne vaut pas certificat de surface



GEOMETRES-EXPERTS

Dossier(s) de géomètre-expert situé(s) sur la parcelle ou citant la parcelle :

- Délimitation de la propriété des personnes publiques en 2021 par François BRETON (dossier 217172 detenu par PIECHOWSKI LEBLANC BRETON)
3 documents disponibles sur Géofoncier

Coordonnées des détenteurs :

Bientôt disponible

URBANISME

Info urbanisme indéterminée

RISQUES

Lien de génération du rapport Géorisques

<https://www.georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de-chez-moi/rapport2?form-adresse=true&isCadastre=false&city=Châlons-en-Champagne&type=housenumber&typeForm=adresse&codeInsee=51108&lon=4.3613966650169065&lat=49.400000000000006>
Rue de l'Industrie 51000 Châlons-en-Champagne

VALEURS FONCIERES VENALES *

Aucune vente trouvée sur cette parcelle.

Fiche parcelle cadastrale

Châlons-en-Champagne
BS 388

Géofoncier

Fiche éditée le 01 juillet 2025 à 15h45 (UTC +0200)
Par CABINET PAILLARD HPUC

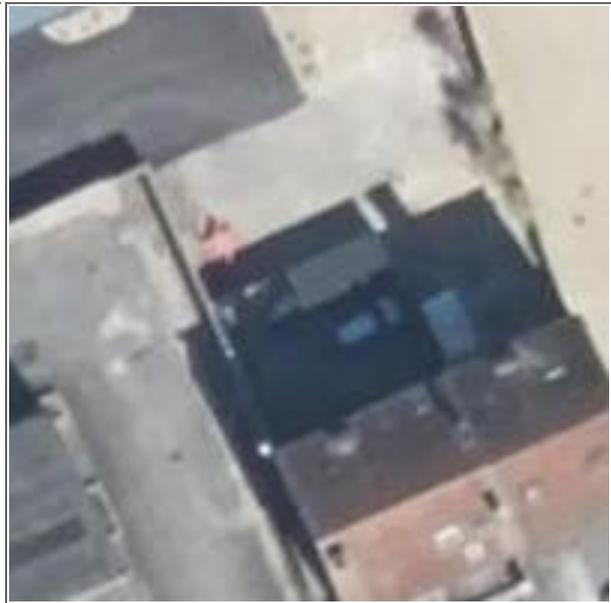
AVERTISSEMENT :

Les informations présentes sur cette fiche sont fournies à titre informatif.
Elles sont issues des bases de données du portail Géofoncier et de la DGFIP telles qu'elles se présentent à la date d'édition de cette fiche.

CARACTERISTIQUES

Commune : Châlons-en-Champagne (51108)
Préfixe : 000
Section : BS
Numéro : 388

Adresse postale la plus proche :
16b Rue de l'Industrie 51000 Châlons-en-Champagne



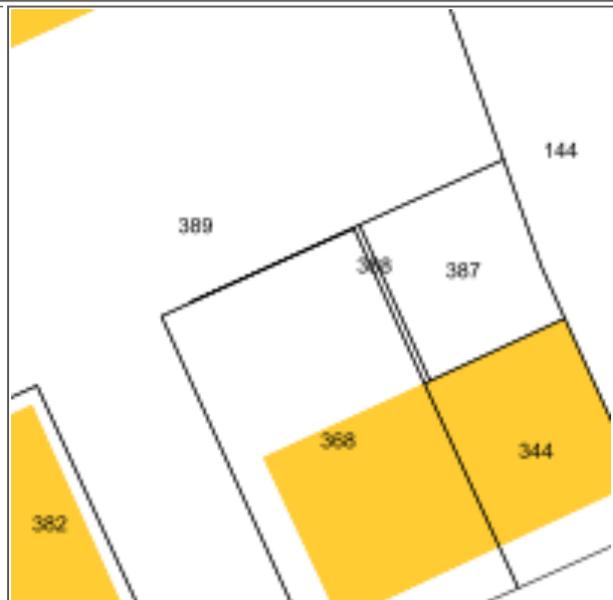
INFORMATIONS CADASTRALES

Contenance cadastrale : 4 ca *
Parcelle arpentée : oui

Parcelle issue d'une division effectuée par François BRETON en 2024 (document d'arpentage numérique).

Lieu-dit cadastral : non renseigné

* Ne vaut pas certificat de surface



GEOMETRES-EXPERTS

Dossier(s) de géomètre-expert situé(s) sur la parcelle ou citant la parcelle :

- Délimitation de la propriété des personnes publiques en 2021 par François BRETON (dossier 217172 detenu par PIECHOWSKI LEBLANC BRETON)
3 documents disponibles sur Géofoncier

Coordonnées des détenteurs :

Bientôt disponible

URBANISME

Info urbanisme indéterminée

RISQUES

Lien de génération du rapport Géorisques

<https://www.georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de-chez-moi/rapport2?form-adresse=true&isCadastre=false&city=Châlons-en-Champagne&type=housenumber&typeForm=adresse&codeInsee=51108&lon=4.361337286112098&lat:Rue de l'Industrie 51000 Châlons-en-Champagne>

VALEURS FONCIERES VENALES *

Aucune vente trouvée sur cette parcelle.

Fiche parcelle cadastrale

Châlons-en-Champagne
BS 389

Géofoncier

Fiche éditée le 01 juillet 2025 à 15h44 (UTC +0200)
Par CABINET PAILLARD HPUC

AVERTISSEMENT :

Les informations présentes sur cette fiche sont fournies à titre informatif.
Elles sont issues des bases de données du portail Géofoncier et de la DGFIP telles qu'elles se présentent à la date d'édition de cette fiche.

CARACTERISTIQUES

Commune : Châlons-en-Champagne (51108)
Préfixe : 000
Section : BS
Numéro : 389

Adresse postale la plus proche :
18 Rue de l'Industrie 51000 Châlons-en-Champagne



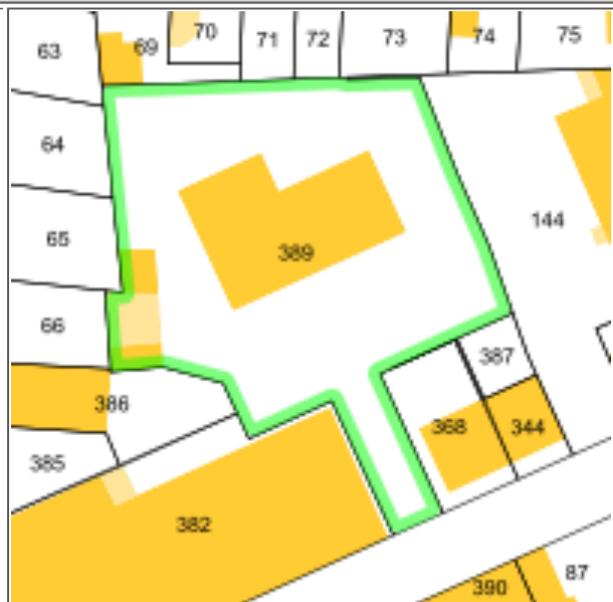
INFORMATIONS CADASTRALES

Contenance cadastrale : 23 a 48 ca *
Parcelle arpentée : non

Parcelle issue d'une division effectuée par François BRETON en 2024 (document d'arpentage numérique).

Lieu-dit cadastral : non renseigné

* Ne vaut pas certificat de surface



GEOMETRES-EXPERTS

Dossier(s) de géomètre-expert situé(s) sur la parcelle ou citant la parcelle :

- Documents cadastraux et publicité foncière (rénovation, remaniement, numérisation, régime particulier d'Alsace Moselle) en 2008 par Denis MARCHAL (dossier 08-155 detenu par SELARL TERRA GÉOMÈTRES EXPERTS -51)
Aucun document disponible sur Géofoncier
- Délimitation de la propriété des personnes publiques en 2021 par François BRETON (dossier 217172 detenu par PIECHOWSKI LEBLANC BRETON)
3 documents disponibles sur Géofoncier

Coordonnées des détenteurs :

Bientôt disponible

URBANISME

Info urbanisme indéterminée

RISQUES

Lien de génération du rapport Géorisques

<https://www.georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de-chez-moi/rapport2?form-adresse=true&isCadastre=false&city=Châlons-en-Champagne&type=housenumber&typeForm=adresse&codeInsee=51108&lon=4.361024469208673&lat:Rue de l'Industrie 51000 Châlons-en-Champagne>

VALEURS FONCIERES VENALES *

Aucune vente trouvée sur cette parcelle.

Relevé de propriété limité à une parcelle et ses locaux

Année de référence : 2024	Département : 51 0	Commune : 108 CHALONS EN CHAMPAGNE	TRES : 003	Numéro communal : +01545
---------------------------	--------------------	------------------------------------	------------	--------------------------

Titulaire(s) de droit(s)

Droit réel : Propriétaire	Numéro propriétaire : PBBHMQ
---------------------------	------------------------------

Dénomination : SCI DU TAKINEZ
Adresse : CHEZ MME DUCHE GOUJON 18 RUE DE L INDUSTRIE 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Propriété(s) bâtie(s)

Désignation des propriétés						Identification du local						Évaluation du local															
An	Sec	N° Plan	C Part	N° Voirie	Adresse	Code Rivoli	Bat	Ent	Niv	N° porte	N° fiscal du local	S Tar	M Eval	AF	Nat loc	Cat	RC Com Imposable	Coll	Nat Exo	AN RET	AN DEB	Fraction RC Exo	%EXO	TX OM	Coef	RC TEOM	
00	BS	383		18	RUE DE L INDUSTRIE	1670	D	01	01	01001	511080301534	108A	C	H	AP	5	2700								P		2 700
00	BS	383		18	RUE DE L INDUSTRIE	1670	D	01	00	01001	511080301535		C	C	CB	BUR1	5912								P		6 043
00	BS	383		18	RUE DE L INDUSTRIE	1670	D	01	00	01002	511080615251	108A	C	H	DM	AA	250								P		250
Total revenu imposable pour la part communale						Total revenu exonéré pour la part communale						Total revenu imposé pour la part communale															
8 862 euro(s)						0 euro(s)						8 862 euro(s)															

Propriété(s) non bâtie(s)

Désignation des propriétés						Évaluation														Livre foncier				
An	Sec	N° Plan	N° Voirie	Adresse	Code Rivoli	N° Parc Prim	FP/DP	S Tar	SUF	GR/SSGR	CL	Nat cult	Contenance			Revenu cadastral	Coll	Nat Exo	AN Ret	Fraction RC Exo	%EXO	TC	Feuille	
												HA	A	CA										
00	BS	383	18	RUE DE L INDUSTRIE	1670	0068	1	108A		S		Sols		35	49	0,00								
Contenance totale						Total de la part communale						Total de la part additionnelle						Majoration des terrains constructibles						
						Revenu imposable		Revenu exonéré		Revenu imposé		Revenu exonéré		Revenu imposé										
						0		0		0		0		0		0								

Direction générale des finances publiques
 Cellule d'assistance technique du SPDC
 du lundi au vendredi
 de 8h00 à 18h00

N° de dossier :

Courriel : esi.orleans.adspdc@dgfip.finances.gouv.fr

Extrait cadastral modèle 1

conforme à la documentation cadastrale à la date du : 02/06/2025
 validité six mois à partir de cette date.

Extrait confectionné par : 5104101111

SF2518660393

DESIGNATION DES PROPRIETES										
Département : 051				Commune : 108			CHALONS-EN-CHAMPAGNE			
Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle			
							N° de DA	Section	N° plan	Contenance
BS	0385			RUE DE L INDUSTRIE	0ha07a30ca					
BS	0386			RUE DE L INDUSTRIE	0ha04a01ca					
BS	0387			RUE DE L INDUSTRIE	0ha00a73ca					
BS	0388			RUE DE L INDUSTRIE	0ha00a04ca					
BS	0389			18 RUE DE L INDUSTRIE	0ha23a48ca					
BS	0368			16B RUE DE L INDUSTRIE	0ha02a47ca					
BS	0368	001	2	323/1000						
BS	0368	001	5	5/1000						
BS	0368	001	8	11/1000						

OBSERVATIONS DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE

Décrets modifiés du 4 janvier 1955 art. 7 et 40 et du 14 octobre 1955 art. 21 et 30

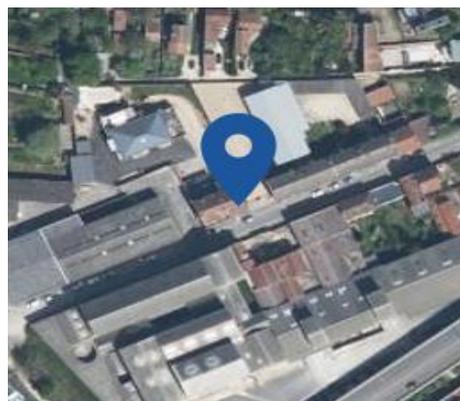


GÉORISQUES

Rapport de risques

Adresse recherchée :

16 Rue de l'Industrie,
51000 Châlons-en-
Champagne (parcelle :
000-BS-0344)



Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :

 INONDATION	à mon adresse : EXISTANT	sur ma commune : EXISTANT
 REMONTÉE DE NAPPE	à mon adresse : EXISTANT	sur ma commune : EXISTANT
 SÉISME	à mon adresse : FAIBLE	sur ma commune : FAIBLE
 MOUVEMENTS DE TERRAIN	à mon adresse : INCONNU	sur ma commune : EXISTANT
 RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES	à mon adresse : PAS DE RISQUE CONNU	sur ma commune : FAIBLE
 RADON	à mon adresse : FAIBLE	sur ma commune : FAIBLE

4 Risques technologiques identifiés :

 INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)	à mon adresse : NON CONCERNÉ	sur ma commune : CONCERNÉ
 CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES	à mon adresse : PAS DE RISQUE CONNU	sur ma commune : CONCERNÉ
 POLLUTION DES SOLS	à mon adresse : CONCERNÉ	sur ma commune : CONCERNÉ



RUPTURE DE BARRAGE



à mon adresse :

INCONNU



sur ma commune :

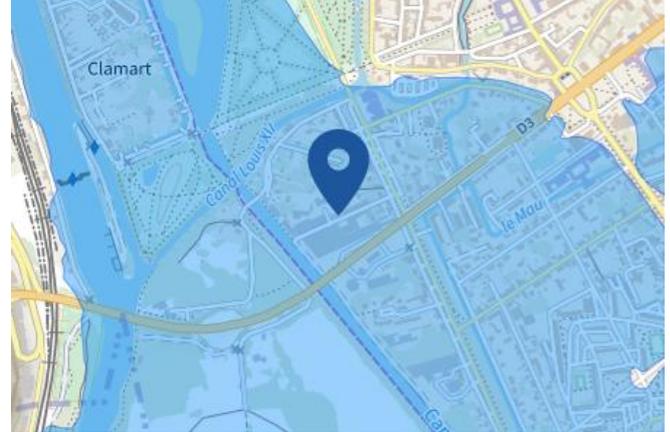
CONCERNÉ

Risque d'inondation près de chez moi

 Risque à mon adresse **EXISTANT**

 Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Informations détaillées :

PPRN : PPRi - secteur Châlons - CAC

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRi - secteur Châlons - CAC a été approuvé et affecte votre bien.

Date de prescription : 27/01/2001

Date d'approbation : 01/07/2011

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

TRI : Territoire à Risque Important (TRI) d'inondation de Châlons-en-

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : FRH_TRI_CHALONS_EN_CHAMPAGNE
Votre bien est situé en zone d'intensité : aléa de moyenne probabilité

AZI : La Marne (Secteur Châlons) - PPR Châlons en Champagne

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

Risque d'inondation près de chez moi



DDRM : DDRM51

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

4 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
MDIE900017A	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/07/1990	15/12/1990
ECOZ8800025A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/03/1988	19/06/1988
NOR19830516	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/04/1983	18/05/1983

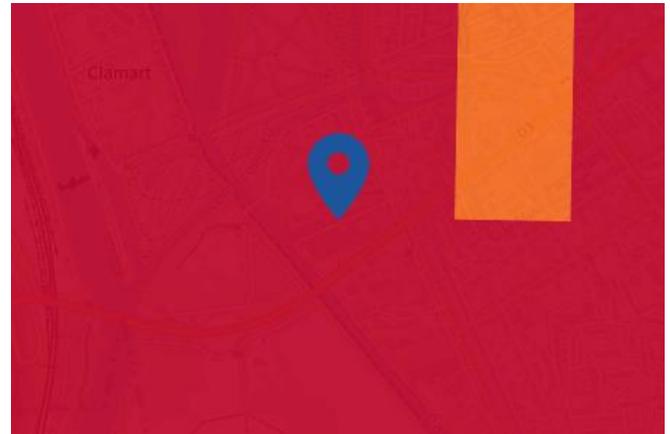
Risque de remontées de nappe près de chez moi

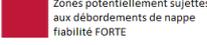
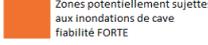
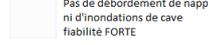
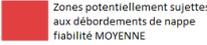
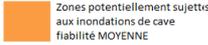
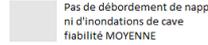
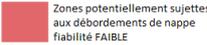
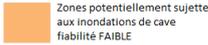
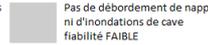
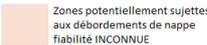
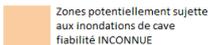
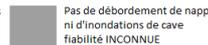
 **Risque à mon adresse** **EXISTANT**

 **Risque sur la commune** **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

- Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.
- L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE

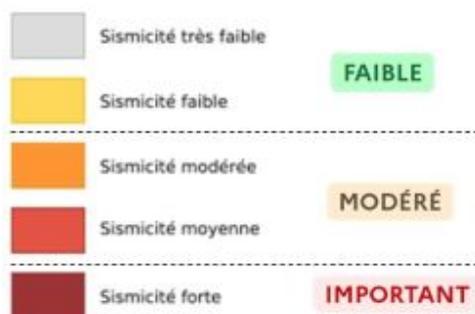
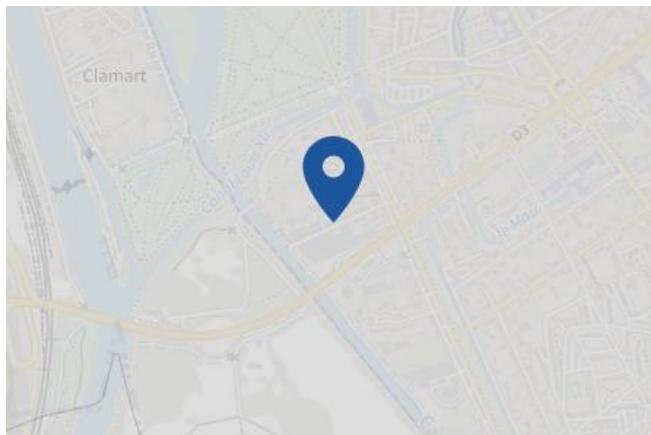
Risque de séisme près de chez moi

 Risque à mon adresse **FAIBLE**

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain près de chez moi

 Risque à mon adresse **INCONNU**

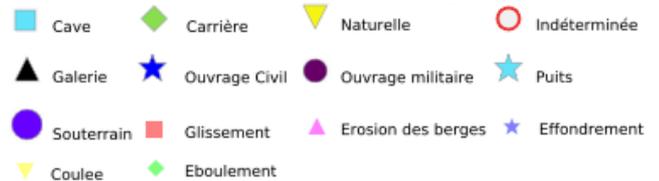
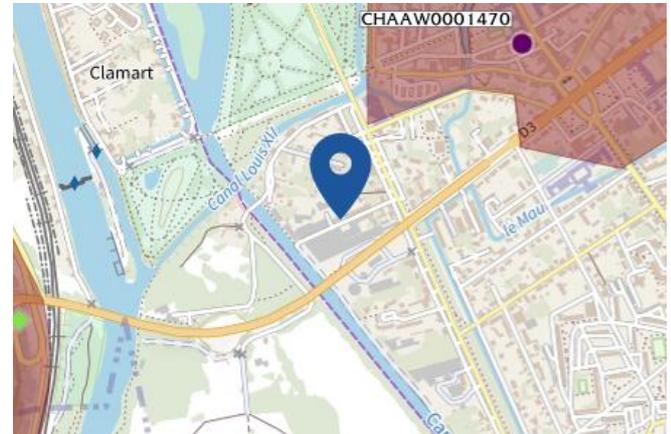
 Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



Informations détaillées :



DDRM : DDRM51

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Risque de retrait gonflement des argiles près de chez moi

 Risque à mon adresse **PAS DE RISQUE CONNU**

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.

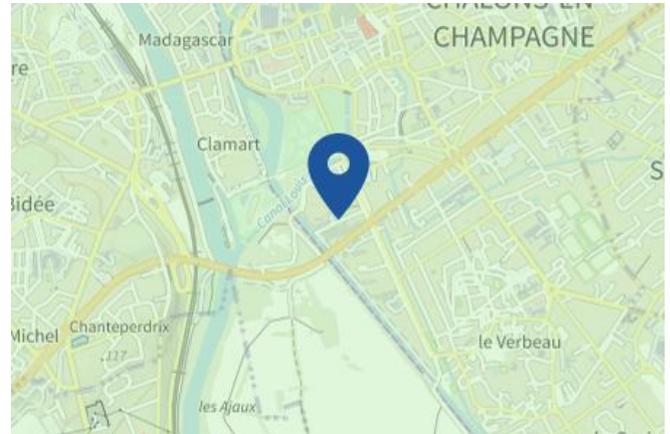


Risque radon près de chez moi

 Risque à mon adresse **FAIBLE**

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.
Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) près de chez moi

Risque à mon adresse **NON CONCERNÉ**

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

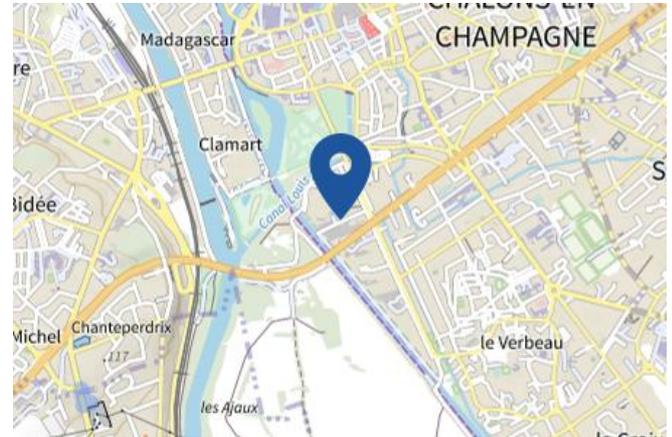


Canalisations de transport de matières dangereuses près de chez moi

Risque à mon adresse **PAS DE RISQUE CONNU**

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène) et de la saumure (saumoduc).



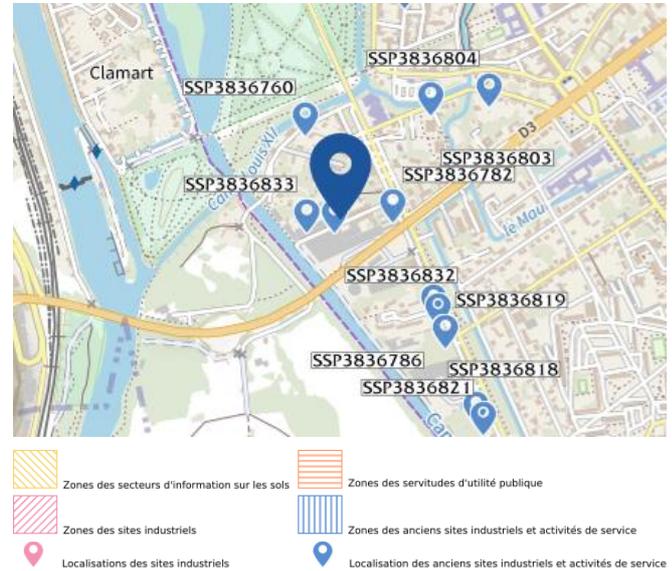
Produits chimiques Hydrocarbures Gaz naturel

Risque de pollution des sols près de chez moi

 Risque à mon adresse **CONCERNÉ**

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune. Cliquer sur les liens de la colonne identifiant pour accéder à la fiche

10 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3836945	Fabrique de glace	En arrêt	
SSP3836833	Menuiserie	En arrêt	
SSP3836832	Fabrique d'outillage	En arrêt	
SSP3836819	Fabrique d'articles en verre	En arrêt	
SSP3836818	Fabrique d'articles en fil de fer	En arrêt	
SSP3836804	Blanchisserie	En arrêt	
SSP3836803	Blanchisserie	En arrêt	
SSP3836786	Garage, atelier de serrurerie	En arrêt	

Risque de pollution des sols près de chez moi

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3836782	Coopérative agricole	Indéterminé	
SSP3836760	Garage	Indéterminé	

Risque rupture de barrage

 Risque à mon adresse **INCONNU**

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

La rupture d'un barrage peut être une destruction partielle ou totale de l'ouvrage. Elle a pour conséquence une libération soudaine d'une partie de l'eau retenue et entraîne la formation d'une « vague » (onde de submersion) qui se propage vers l'aval. Celle-ci peut avoir pour conséquence une augmentation très rapide du niveau de l'eau à l'aval avec des effets potentiellement destructeurs.



Géorisques ne possède pas de données cartographiques sur ce risque à ce jour

Informations détaillées :



DDRM : DDRM51

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Rupture de barrage](#)



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les **dispositifs de protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



QUE FAIRE EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gov.fr



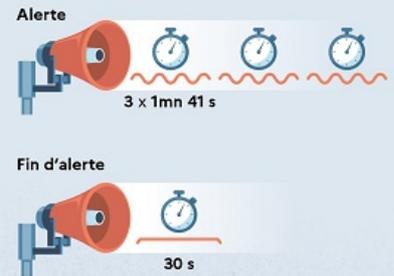
QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évités toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr